



HAL
open science

The dynamics of the informal economy in West Africa: Case of Mali

Asmaa Chouhaibi

► **To cite this version:**

Asmaa Chouhaibi. The dynamics of the informal economy in West Africa: Case of Mali. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 2022, Theoretical research, 3 (1-1), pp.286-297. <10.5281/zenodo.5914565>. <hal-03563680>

HAL Id: hal-03563680

<https://hal.science/hal-03563680v1>

Submitted on 9 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La dynamique de l'économie informelle en Afrique de l'Ouest : Cas du Mali

The dynamics of the informal economy in West Africa: Case of Mali

Asmaa CHOUHAIBI (Enseignante- Chercheuse, PESA)

Laboratoire de recherche en Management, Entrepreneuriat et Développement (LARMED)

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et sociales -Salé.

Université Mohammed V-Rabat

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et sociales-Salé Route Outa Hssain, Sala Al Jadida B.P 5295 Salé Université Mohammed V, Rabat, Maroc Tél : 05.37.83.35.79 Fax : 05.37.83.06.01 asmae.chouhaibi@gmail.com
Déclaration de divulgation :	L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	CHOUHAIBI, A. (2022). La dynamique de l'économie informelle en Afrique de l'Ouest : cas du Mali. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3(1-1), 286-297. https://doi.org/10.5281/zenodo.5914565
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: January 03, 2022

Published online: January 31, 2022

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 3, Issue 1-1 (2022)

La dynamique de l'économie informelle en Afrique de l'Ouest : cas du Mali

Résumé

Toutes les économies du monde se composent d'une partie plus ou moins formelle et d'une autre plus ou moins informelle. La part relative de chacune de ces parties est en fonction du niveau de développement économique et social du pays, plus l'économie et la société se développent et se modernisent, plus la part de l'économie informelle se réduit.

L'économie informelle est devenue progressivement un champ d'études fertile qui attire l'attention et l'intérêt des chercheurs universitaires, des centres de recherche dédiés au développement, des pouvoirs publics nationaux et aussi des organismes internationaux.

A l'instar des autres régions de l'Afrique, toutes les études démontrent que la part de l'économie informelle est relativement importante au sein des pays d'Afrique de l'Ouest, ce qui nous a incité à étudier le cas en prenant comme état des lieux le pays du Mali.

Le présent travail analyse la propagation et le développement de l'économie informelle en Afrique de l'Ouest en générale et son émergence au pays du Mali en particulier, dont on va présenter d'abord la situation générale et économique du pays, ensuite on va procéder à la description l'économie informelle au Mali par la présentation des données chiffrées, et ce pour pouvoir dégager sa part et son importance dans l'économie du pays, et tirer à la fin les principales conclusions de ladite situation.

Mots clés : Economie informelle, développement, Afrique de l'Ouest, Mali

Classification JEL : O17, K42, P48.

Type de papier : Recherche théorique

Abstract

All the economies of the world are made up of a more or less formal part and another more or less informal. The relative share of each of these parts depends on the level of economic and social development of the country, the more the economy and the society develop and modernize, the more the share of the informal economy is reduced. The informal economy has gradually become a fertile field of study that attracts the attention and interest of university researchers, development research centers, national governments and also international organizations. Like the other regions of Africa, all the studies show that the share of the informal economy is relatively large in West African countries, which prompted us to study the case by taking as an inventory the country of Mali.

This work analyzes the spread and development of the informal economy in West Africa in general and its emergence in the country of Mali in particular, of which we will first present the general and economic situation of the country, then we will proceed to the description of the informal economy in Mali by the presentation of the figures, and this in order to be able to identify its share and its importance in the economy of the country, and to draw at the end the main conclusions of the said situation

Keywords: Informal economy, development, West Africa, Mali

JEL Classification : O17, K42, P48.

Paper type : Theoretical research

1. Introduction

L'économie informelle se présente comme une composante stratégique d'une politique de réactivation économique par la promotion du secteur privé (Macdonado C et al, 2001, p34). Plus largement les micros et petites entreprises peuvent participer à une contribution non négligeable à la mise en œuvre d'un modèle économique qui aurait pour but principal la formation du marché interne. Elles pourront aussi contribuer à la formation de la valeur ajoutée et à la distribution des revenus à une proportion bien plus large de travailleurs.

A l'échelle mondiale, les activités économiques informelles existent depuis bien longtemps, notamment dans les pays en voie de développement, où elles occupent une large place, surtout dans les pays d'Afrique, et en particulier en Afrique de l'Ouest, dont elles représentent entre 40 et 50% du PIB, et entre 40 et 90% (Lautier B, 1994, p60) de l'emploi selon le pays.

Devant l'ampleur prise par l'économie informelle dans les pays en développement, notamment les pays de l'Afrique de l'Ouest, il fut constaté un changement progressif dans l'attitude des pouvoirs publics à l'égard de cette large sphère économique et sociale (Ali Deyahi, M, 2015, p13). En d'autres termes, une vision de répression et de lutte contre l'économie informelle a commencé à laisser place à des stratégies d'acceptation de ces activités en raison de leurs apports précieux, particulièrement en matière d'emploi, de fourniture de biens et de services, et ce à des prix à la portée de la majorité des consommateurs.

Dans ce cadre, la quasi-totalité des pays ouest-africains est convenue depuis 1980, de mettre en place des programmes de stabilisation économique et d'ajustement structurel avec l'aide du FMI et de la Banque Mondiale (Macdonado C et al, 2001, p 17). Ces opérations se sont intensifiées au cours de la période 1985-1992. Les prêts consentis par ces institutions financières visaient à appuyer les politiques propres à ramener les déséquilibres extérieurs à un niveau plus acceptable, car les déficits de la balance des paiements et les difficultés auxquelles ces pays ont dû faire pour honorer les services de la dette étaient devenus inquiétants.

Les activités économiques informelles en Afrique de l'Ouest connaissent une évolution continue dans le temps. Aujourd'hui, leur part reste significative et importante dans l'activité économique globale, quelle que soit la stratégie économique mise en application par les pouvoirs publics de ces pays.

Ce qui a incité les institutions, chercheurs, et gouvernements à s'intéresser à ce domaine, et ce depuis le début des années 70, afin d'acquérir des connaissances sur les facteurs d'émergence de l'économie informelle, ses caractéristiques, son dynamisme, et son évolution dans le temps et dans l'espace.

Dans ce cadre, notre travail cherche à répondre à la question suivante : **quel est l'impact de l'économie informelle sur l'économie du pays du Mali ?**

Toutefois, les soubassements de ce travail reposent essentiellement d'une part sur le développement et la propagation de l'économie informelle en Afrique de l'Ouest, et de l'impact des Programmes d'Ajustement Structurel sur l'expansion de l'économie informelle dans la région, et d'autre part sur la part de l'économie informelle dans l'économie du Mali.

Notre travail sera représenté en quatre sections, dont la première section consistera à définir et caractériser l'économie informelle en général, la deuxième section présentera les raisons de l'émergence de l'économie informelle en Afrique de l'Ouest, tandis que la troisième section présentera le pays du Mali, et la dernière section sera consacrée à l'évaluation statistique de l'économie informelle au Mali.

2. Définition et caractérisation de l'économie informelle

L'économie informelle est devenue un objet d'étude pendant les années 70, des programmes de recherche ont été lancés dans ce cadre, les plus connus et les plus porteurs sont ceux qui ont été lancés par le Bureau International du Travail (BIT).

2.1. Le concept de l'économie informelle

La notion de l'économie informelle est apparue au début des années 70, dont elle a été utilisée pour décrire un modèle de petits métiers (Alaoui, M, M,2003, p 190), animée par des stratégies de survie et considérée la solution de dernier recours pour les pays tiers monde. Tandis que durant les années 90, l'économie informelle a pris une nouvelle ère tout en la considérant un modèle alternatif du développement.

Dans ce cadre, en 1993, le Bureau International du Travail a défini l'économie informelle selon deux niveaux (OCDE,2011, p2) :

- **Niveau conceptuel** : l'économie informelle est définie comme « un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités ayant un faible niveau d'organisation, opérant à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme ».
- **Niveau statistique** : l'économie informelle est définie comme « un ensemble d'unités de production informelles (UPI) qui, au sein du Système de Comptabilité Nationale (SCN), constituent un élément du secteur institutionnel des ménages, en tant qu'entreprises individuelles produisant, au moins en partie, pour le marché ».

Aussi, beaucoup des travaux de recherches qui ont travaillé sur la définition de l'économie informelle ont déterminé deux types d'approches retenues. L'une relative aux critères économiques, tel que l'intensité capitalistique, niveau de salaire, et la productivité du travail. Et l'autre se réfère aux critères d'ordre juridique, dont elle consiste à déterminer le degré d'informalité lors de l'exercice des activités économiques informelles.

Aujourd'hui, les personnes qui travaillent dans l'économie informelle représentent une part importante de la main-d'œuvre mondiale. Notamment les pays en voie de développement où la proportion de ces personnes atteint entre 35 et 90% de l'emploi total (BIT,2012). Par conséquent, le travail informel reflète de diverses situations en matière de salaires et de travail indépendant partout dans le monde.

2.2. La caractérisation de l'économie informelle

La caractérisation de l'économie informelle a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche et publications, notamment ceux du BIT où dans un rapport (ILO 1972), on retient notamment l'utilisation des ressources locales, la facilité d'accès à l'activité, la propriété familiale de l'entreprise, l'échelle d'activité réduite, l'usage des techniques qui favorisent le recours à la main-d'œuvre, la qualification acquise hors du système officiel de formation, et l'existence des marchés concurrentiels et sans réglementations.

Par ailleurs, d'autres caractéristiques s'ajoutent tel que l'adoption des migrants (exode rural ou extérieurs du pays), et l'accueil des agents économiques exclus de l'économie formelle, la flexibilité du temps du travail et des rémunérations, les prix bas des produits, ce qui correspond au pouvoir d'achat des individus à faible revenu, un terrain fertile du potentiel des microentreprises, ainsi que la convergence entre le monde rural et urbain.

Dans cette optique, on peut regrouper certains critères qui permettent de caractériser l'économie informelle (Lautier B, 2004, p43). Il s'agit bien des critères relatifs au marché (facilité d'accès aux marchés concurrentiels), des critères relatifs à la main-d'œuvre (plus ou moins qualifiée, prédominance des indépendants), des critères relatifs à l'État (faible ou non-application des règles légales, absence de procédures administratives...), des critères relatifs au lieu de l'exercice de l'activité où le travail est à domicile, et aussi des critères relatifs à l'entreprise à savoir la petite taille et la propriété familiale de l'entreprise.

L'économie informelle contient plusieurs composantes (Charmes, J, 2003, p 231), l'économie souterraine, la production illégale qui regroupe des activités interdites par la loi, telles que la drogue, la prostitution, l'exercice illégal de quelques activités, la contrefaçon, etc.

3. Facteurs de l'émergence de l'économie informelle en Afrique de l'Ouest

Plusieurs études et enquêtes effectuées sur l'économie africaine montrent que l'économie informelle présente plus de 50% de leur PIB. De ce fait, le rythme de création d'emplois dans l'économie informelle des pays d'Afrique de l'Ouest dépasse celui crée par l'économie formelle.

Dans cette section, nous avons identifié les facteurs d'émergence de l'économie informelle en facteurs socio-économiques et institutionnels.

3.1. Facteurs socio-économiques

Selon l'OIT (OIT, 2002, pp 21-31) les facteurs socio-économiques résident dans la faiblesse au niveau de la croissance économique qui ne permet pas d'absorber le chômage, la corruption et la bureaucratie, l'alourdissement des procédures administratives, ce qui engendre les difficultés d'obtention de crédits, les coûts des transactions élevés associés aux règles complexes qui découragent les investissements, l'inadéquation de la formation qui n'est pas orientée vers le développement de l'emploi qualifié, les migrations interafricaines, la fusion entre le travail formel et informel, le travail indépendant des enfants (la vente ambulante, transport des bagages...), et aussi le travail indépendant des femmes (dont notamment la restauration, la confection, la teinture...).

Aussi, selon De Soto (De Soto, H, 1994, p60), la raison de l'émergence de l'économie informelle réside dans la comparaison entre les coûts de l'informalité (corruption, absence d'accès aux crédits et aux marchés publics) et des coûts de la formalité (divers frais administratifs, différents types d'impôts et taxes, réglementation du travail...). Par conséquent, la raison découle essentiellement d'un calcul rationnel des individus.

3.2. Facteurs institutionnels

Ces facteurs résident dans l'application des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS¹) sous la houlette du Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) en raison de l'incapacité des pays d'Afrique de l'Ouest de faire face à leurs engagements financiers extérieurs. Et ce en contrepartie d'un rééchelonnement du remboursement de leur dette extérieure.

Cependant, l'application des PAS a engendré d'une part une augmentation du taux de chômage en raison de la réduction des effectifs des employés dans le secteur public (Ali Deyahi, M, 2015, pp 257-258), et d'autre part, une détérioration des conditions sociales des populations marginalisées suite à la diminution des budgets publics dédiés à certains secteurs sociaux (l'enseignement et la santé publique). D'où le recours à la recherche d'un revenu de survie notamment dans l'économie informelle.

4. Présentation du Mali

Le Mali est un pays qui occupe une place importante, centrale, dans l'ensemble du dispositif international mis en place dans le cadre du G5 sahel². Cette situation pèse bien évidemment,

¹ Ces programmes visent la libéralisation des économies nationales à travers le renforcement du rôle du secteur privé en lieu et place du secteur public jugé défaillant, la réduction des entraves à la concurrence sur les marchés, la diminution du déficit budgétaire, la libéralisation des prix et du commerce extérieur, la limitation au maximum des produits subventionnés, la diminution du nombre de fonctionnaires.etc.

² Le G5 Sahel ou « G5S » est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité, créé lors d'un sommet du 15 au 17 février 2014 par cinq États du Sahel : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad

bien lourdement à la fois sur les débats politiques nationaux, mais aussi sur l'économie et sur la société (Bost, F et al, 2018, p 261).

4.1. Aperçu général sur le Mali

Le Mali est le pays le plus vaste des pays d'Afrique de l'Ouest avec une superficie totale de 1 241 238 km². La population malienne est estimée à 21 116 492 habitants (2 021), soit une densité moyenne de 17 habitants au km². Dont les moins de 25 ans représente environ 68 % de la population totale. Le pays est caractérisé par de grandes inégalités spatiales et régionales (villes et campagnes, Nord vs Sud). La population est rurale à 66 %.

4.2. Structure économique du Mali

L'économie du Mali est essentiellement agricole : environ 80 % de la population vit de l'agriculture et de la pêche, les activités industrielles concernant essentiellement la transformation de la production agricole.

Tableau 1 : Les indicateurs macroéconomiques du Mali

	2 018	2 019	2 020	2 021(p)
Croissance du PIB en %	5,2	5,1	-2,0	4,0
Taux d'inflation	0,3	-1,7	0,4	1,1
Solde public (% PIB)	-3,9	-3,5	-6,2	-4,5
Solde courant (% PIB)	-5,0	-4,2	-2,0	-1,2
Dette publique (% PIB)	37,7	40,5	45,0	46,0

Source : COFACE/ Mali

Le Mali a vu son taux de croissance baissé en 2020, en raison d'une part de la propagation de la pandémie de Covid-19, et d'autre part de la dégradation de la situation politique et sécuritaire. Cependant, le pays devrait retrouver une croissance positive en 2021 estimée à 4%.

La croissance économique du Mali est surtout portée par les productions céréalières et cotonnières, cette prédominance du secteur primaire rend l'économie malienne très vulnérable aux aléas climatiques et aux fluctuations des cours des matières premières, en particulier ceux du coton, qui constitue l'une des deux principales ressources d'exportation (avec la production aurifère).

Par conséquent, la meilleure exploitation du potentiel de terre irrigable, la modernisation des équipements agricoles, l'amélioration des infrastructures routières et la diversification de l'économie constituent des priorités pour le développement du Mali. Les politiques d'ajustement structurel mises en œuvre sur la pression des bailleurs de fonds internationaux, conjuguées à la dévaluation du franc CFA, en janvier 1994, ont un coût social élevé et se traduisent par une aggravation des conditions de vie de la population.

Tableau 2 : Investissements Directs Étrangers au Mali

	2 018	2 019	2 020
Flux d'IDE entrants (millions USD)	467	721	308
Stock d'IDE (millions USD)	4562,0	5199,1	6010,8
Nombre d'investissements Greenfield ³	2,0	3,0	4,0
La valeur d'investissements Greenfield (en million USD)	65	203	434

Source : CNUCED

³ Les investissements Greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère.

En raison de la situation politique et de la sécurité fragile, on remarque les flux d'IDE au Mali sont faibles et instables, en effet, ils ont diminué en 2020 pour atteindre 308 millions USD, contre 721 millions USD en 2019, à cause de la crise économique mondiale déclenchée par la pandémie de COVID 19.

En raison d'une forte tradition agropastorale⁴, l'élevage constitue une activité primordiale de l'économie malienne (environ 10 % du PIB) et la principale ressource de 30 % de la population.

Les ressources minières sont les phosphates, le sel, l'uranium et surtout l'or, dont le Mali est devenu l'un des tout premiers producteurs en Afrique et qui, au début des années 2000, a supplanté le coton comme premier produit d'exportation.

L'activité industrielle au Mali est concentrée autour de l'agroalimentaire et du coton, et est principalement implantée à Bamako. Dans le secteur des services, le tourisme tend à occuper une place de plus en plus importante, même si son essor est ralenti par le manque d'infrastructures hôtelières et la difficulté des transports.

Le Mali possède des richesses non négligeables. Après l'Égypte, il est le deuxième producteur de coton avec 60.000 tonnes par an. Sur le plan agricole, il dispose de 2,2 millions d'hectares irrigables. Il est le troisième producteur d'or même si les gisements ne sont exploités que partiellement à cause du coût élevé de l'électricité.

Tableau 3 : Indicateurs du Commerce extérieur du Mali

	2 018	2 019	2 020
Importations de biens (millions USD)	4722	5134	4877
Exportations de biens (millions USD)	3584	3675	3923
Importations de services (millions USD)	1394	1532	1605
Exportations de Services (millions USD)	486	672	542
Balance commerciale hors services (millions USD)	-383	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	60	61	60

Source : OMC, BM

Selon les chiffres de l'OMC, la balance commerciale du Mali est structurellement déficitaire et dépend essentiellement des prix des produits de base, les exportations et les importations sont restées stables en 2019 par rapport à l'année précédente, respectivement 3,5 à 3,6 milliards USD, et 4,7 à 5, milliards USD.

Les principales exportations concernant le coton, le bétail, les arachides et le poisson. Le pays importe essentiellement des produits pétroliers, des véhicules automobiles, des poissons alimentaires, des machines et des produits chimiques.

Les principaux fournisseurs du Mali sont la France, la Chine, la Côte d'Ivoire et le Sénégal (ces dernières années la Chine occupe une place prépondérante).

En ce qui concerne les importations, le Mali acquiert des divers produits d'outre-mer, notamment les aliments, les médicaments, les produits électriques et les biens d'équipement.

L'Union Européenne est le principal partenaire commercial du Mali. Au sein des pays européens, la France, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg sont les principaux partenaires du Mali. Les États-Unis, le Japon et la Côte d'Ivoire sont également des sources d'approvisionnement du Mali.

⁴ Les populations rurales sédentaires de la commune au Mali pratiquent presque toutes la culture de mil associées au petit élevage non transhumant.

5. Évaluation statistique de l'économie informelle au Mali

L'économie malienne est caractérisée par une bonne dynamique de croissance économique surtout depuis 2014, où le taux de croissance du PIB réel est passé de 3,2% en 2014 à 5% en 2019 (Deloitte, 2020, p7). Cependant, la survenance de la crise sanitaire liée au Covid 19 a provoqué une détérioration au niveau des perspectives économiques du pays, alors que le pays se trouve déjà confronté à une situation sociale et sécuritaire difficile.

L'objectif de cette section d'une part est de présenter les données chiffrées sur la situation de l'économie informelle au Mali, qui est une composante essentielle de l'économie du pays, et d'autre part, de déterminer les principales conclusions de ladite situation.

5.1. État des lieux

L'objectif de cette section est de présenter quelques indicateurs permettant de décrire la situation de l'économie informelle au Mali, dont les données sont recueillies auprès de la base des données de la Banque Mondiale, de l'INSTAT du Mali et l'OIT.

Tableau 4 : Indicateurs de l'économie informelle au Mali

	2018	2019	2020
Agriculture, valeur ajoutée (% PIB)	37,61	37,31	36,19
Industrie, valeur ajoutée (% du PIB)	20,23	20,92	21,16
Commerce de marchandises (% du PIB)	48,66	50,98	50,39
Paiements informels à des agents publics (% des entreprises)
RNB par habitant, (\$ PPA internationaux courants)	2270	2330	2250
Commerce de services (% du PIB)	15,89
Coûts des procédures de démarrage d'une entreprise (% du RNB par habitant)	56,8	55,1	..
Crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques (% du PIB)	25,53	24,44	25,93
Emplois dans l'agriculture (% du total des emplois)	63	62,44	..
Emplois dans l'industrie (% du total des emplois)	7,66	7,56	..
Emplois dans les services (% du total des emplois)	29,34	30	..
Emplois vulnérables, total (% des emplois)	80,44	79,78	..

Source : Banque Mondiale

En 2020, en termes de valeur ajoutée, on constate que le secteur tertiaire participe avec (50,3%) soit presque plus que la moitié, suivi du secteur primaire (36,1%), et de l'industrie soit (21,1%).

En milieu rural, on constate que plus de 80% des actifs travaillent dans le secteur primaire, tandis que les activités commerciales et de services sont moins développées dans la région.

Tandis qu'au milieu urbain, la propagation de l'économie informelle est due essentiellement à l'augmentation des coûts de procédures de démarrage d'une entreprise, soit 57% en 2018, et aussi à la faiblesse du pourcentage d'octroi des crédits fournis au secteur privé par les banques (26%) en 2020 seulement, par rapport à une population jeune active et dynamique et plein d'esprits de challenge ce qui provoque par conséquent, l'extension des emplois vulnérables dangereux et risqués soit 80% en 2019.

Tableau 5 : Répartition de la population active occupée par milieu, sexe, niveau d'instruction selon la branche d'activité en 2019 en %

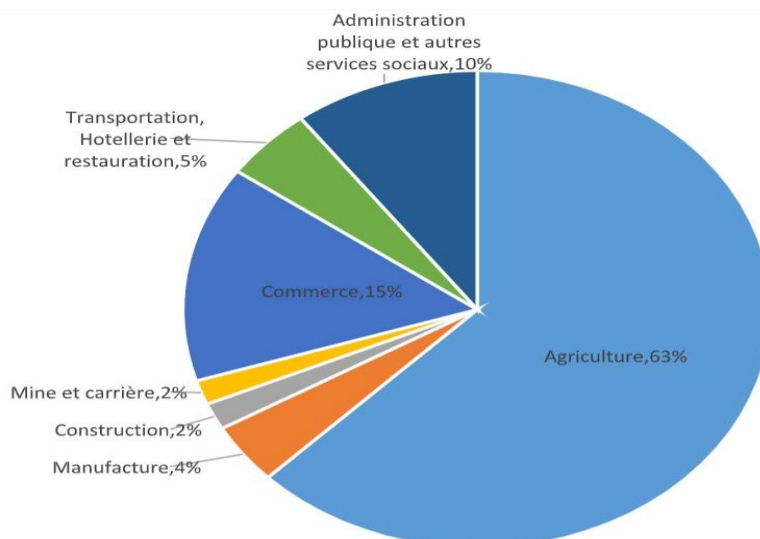
	Primaire	Industrie	Commerce	Service
Urbain	18,5	15,1	31,1	35,4
Bamako	1,9	17,8	35,3	45,1
Autres villes	36,0	12,2	26,8	25,1
Rural	82,0	4,7	5,2	8,1
Sexe				
Masculin	67,6	8,3	9,3	14,7
Féminin	68,1	5,2	13,3	13,4
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	75,5	5,4	9,1	10,0
Fondamental I	64,4	9,5	13,2	12,9
Fondamental II	41,8	12,8	21,4	23,9
Secondaire	13,6	15,6	13,8	57,1
Supérieur	5,7	7,1	11,7	75,5
Ensemble	67,8	7,0	11,0	14,2

Source : INSTAT

En 2019, selon les estimations de l'OIT le secteur informel à occupait à lui seul plus de 93,4% des emplois. Dans le tableau ci-dessus, on remarque qu'au milieu urbain, près de deux occupés sur trois travaillent dans le commerce ou les services (dont 31,1% pour le commerce et 35,4% pour les services), alors que le secteur primaire occupe moins d'une personne sur cinq, soit (18,5%).

En outre pour faire face aux problèmes de l'emploi, les pouvoirs publics maliens ont mené plusieurs initiatives au cours des dernières décennies, il s'agit notamment de la création de la Direction Nationale de l'emploi (DNE), et de la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP).

Figure 1 : Répartition des emplois au Mali en 2019 en %



Source : OIT, 2019

La figure ci-dessus la répartition des emplois au Mali en 2019, dont on constate que l'agriculture représentait 63%, suivi du commerce avec 15% des emplois, l'administration publique et les autres services sociaux étaient en troisième position avec 10% des emplois, le

secteur des transports, hôtellerie et restauration occupait 5% des emplois, et la manufacture, les mines et carrières, et la construction se partageaient le reste des emplois avec respectivement 4%, 2%, et 2% seulement des emplois en 2019. Enfin, le secteur privé informel représente plus de 70% de l'emploi total.

5.2. Principales conclusions

Au Mali, l'économie informelle fait vivre la grande majorité de la population à travers l'agriculture et le commerce, et ce d'après les données présentées dans la sous-section précédente.

Les activités économiques informelles se développent partout dans le pays, à la maison (teintures, préparation des aliments...), dans la rue (travail indépendant des enfants...), aux marchés, au centres commerciaux et dans les zones industrielles.

Concernant la répartition géographique de ces activités, on constate que seulement le un tiers des entreprises commerciales et de services se sont installées au niveau des marchés, tandis que les deux tiers se trouvent dans les quartiers. Elles visent essentiellement la satisfaction des besoins de base de la population. Aussi, les acteurs de ces activités optent pour le partage du travail plutôt que d'acheter des machines pour produire plus vite.

Les entraves de l'économie informelle au Mali sont nombreuses, la principale est celle des conditions de travail, par manque de place dans le marché, on trouve la propagation de ces activités dans la rue, ou dans les cours. Aussi, elles contribuent peu aux dépenses publiques, comme elles ne sont pas assujetties aux impôts et taxes.

Enfin, il faut dire que l'économie informelle est une économie dynamique dans le pays du Mali, puisqu'elle mobilise presque les deux tiers de la population totale. Donc, en raison de son importance dans le processus de développement, on voit qu'il est nécessaire de procéder à son insertion dans l'économie formelle afin qu'elle puisse mieux participer au processus de développement de l'économie.

Pour cela, l'Etat doit prendre en considération que l'informel est une ressource majeure pour l'économie, en termes d'emplois, revenus, et aussi en termes de prélèvement fiscal. Donc elle est amenée à mettre en place des mesures d'accompagnement des entreprises opérant dans ce domaine.

6. Conclusion

Dans ce travail, nous avons étudié la dynamique de l'économie informelle en Afrique de l'Ouest en prenant le cas du pays du Mali.

En Afrique de l'Ouest, plusieurs causes sont à l'origine de l'économie informelle, notamment la demande pour les produits et les services qu'elle assure, ainsi qu'elle offre des opportunités d'emploi à des personnes exclues du marché du travail dans le secteur formel, permet d'obtenir des biens et des services à bas prix par rapport à l'économie formelle, moyennant des conditions de travail parfois très dures, y compris le travail des enfants.

L'économie informelle au Mali se rapporte à l'unité de production, au marché, et à la main d'œuvre, aussi, elle est considérée comme un ensemble hétérogène de structures et de pratiques marchandes répondant à des critères donnés sur le plan d'organisation, fonctionnement, et investissement qui évoluent dans un cadre juridique et institutionnel en marge de la loi.

Par conséquent, l'économie informelle au pays rend difficile la gestion de la protection sociale, entrave la collecte des impôts, puisqu'elle échappe à la fiscalité et aux réglementations, ce qui entraîne une augmentation du taux d'imposition pour ceux qui sont dans l'économie formelle.

En dépit des inconvénients de l'économie informelle au Mali relatives à la faible productivité et au manque de respect des normes fondamentales du travail, elle présente des atouts qui permettent la création d'activités génératrices de revenus et ce en raison du faible niveau

d'investissement par emploi crée, la flexibilité d'organisation de la production pour s'adapter aux exigences du marché, et son installation dans les divers points du territoire national.

L'évaluation statistique de l'économie informelle au Mali présentée par les données fournies par la Banque Mondiale prouve que celle-ci occupe une large place, presque 70% de l'économie totale, donc son poids est non négligeable.

Dans ce cadre, les politiques publiques doivent encourager la contribution accrue de l'économie informelle au financement et à la participation à la croissance économique, et cela en favorisant les liens avec l'économie formelle, faciliter l'organisation du crédit, l'accès à la microfinance, et l'allègement des coûts de procédures pour le démarrage d'une entreprise.

Aussi, il faut envisager des modèles de développement pour assouplir l'informalité de l'économie, par exemple au Mexique, avec le dispositif Progres/Oportunidades, où les pouvoirs publics attachent le paiement de l'aide sociale aux familles au fait que leurs enfants fréquentent l'école, dans les zones pauvres.

En guise de conclusion, l'économie informelle est un domaine pivot dans chaque économie à l'échelle mondiale, donc les États doivent prendre conscience de son importance et procéder à son insertion de façon officielle via l'assouplissement de modèles de développement économique.

Références

- (1) Alaoui Mamoun, M, 1^{er} Edition (2003), « Economie du Développement », p 190.
- (2) Ali Deyahi, M. (2015). « Dynamique de l'économie informelle en Afrique de l'Ouest : dualisme-perspectives d'évolution », p13.
- (3) BIT. (2012). « L'emploi pour la justice sociale et une mondialisation équitable : aperçu des programmes de l'OIT », p 1/2.
- (4) BIT. (2012). « Travail décent et économie informelle ». Genève.
- (5) Bost F, Carroué L et autres auteurs. (2018). « Images économiques du monde 2019 : géopolitique et géo économie », p 261.
- (6) Charmes, J. (2003) « Le secteur informel, un concept contesté, des modèles d'évolution inadaptés, une réalité inconnue 'Tiers Monde' », p 231.
- (7) Coquery, C. (1991). « Tiers Mondes : l'informel en questions ». L'Harmattan.
- (8) De Soto, H. (1994) « L'autre sentier-la révolution informelle », la Découverte, p60.
- (9) Deloitte. (Septembre 2020). « Note d'information sur la république du Mali », p7.
- (10) Hugon, Ph. (1980). « Secteur informel et petite production marchande », Tiers Monde.
- (11) Lautier, B. De Miras, Morice, A. (1991). « L'État informel », L'Harmattan.
- (12) Lautier, B. (2004). « L'économie informelle dans le Tiers Monde » Edition la découverte, p43.
- (13) Lautier, B. (1994). « L'économie informelle dans le Tiers Monde », la découverte, p60.
- (14) Macdonado C, Gaufryau B, et autres auteurs. (2001). « L'économie Informelle en Afrique Francophone : Structure, dynamiques et politiques », Edition BIT, Genève, p34.
- (15) OCDE. (Novembre 2011). « Perspectives Ouest Africaines : peuplement, marché et sécurité alimentaire », N°6, p2.
- (16) OCDE. (2004). « L'emploi informel : promouvoir la transition vers une économie salariée ».
- (17) OCDE. (Décembre 2008). « Rapport Afrique de l'Ouest ».
- (18) OIT. (2002). « Rapport de la commission informelle », 90^{ème} session, pp 21-31.
- (19) OMC. OIT. (2009) « Mondialisation et emploi informel dans les pays en voie de développement », Genève.
- (20) Penouil, M. (1985). « Le développement spontané : les activités informelles en Afrique ».

- (21) Salama, P. Valier, J. (1994). « Pauvreté et inégalités dans le Tiers Monde », la Découverte.
- (22) Salome, B. Schwartz, A. (1990). « Nouvelle approches du secteur informel », OCDE.